

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

**MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)**

Regain de statut négatif d'un site d'engraissement

Le site d'engraissement déclaré infecté à la DEP le 1 mai dernier dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans l'ouest de la Montérégie vient de compléter le processus de regain de statut négatif. Par conséquent, l'autoquarantaine et les mesures de biosécurité rehaussée à ce site sont levées en date de ce jour. Les intervenants à ce site en seront informés par l'EQSP.

Il ne reste que 3 cas de DEP encore présents au Québec dont deux devraient regagner leur statut négatif d'ici le début 2021.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».